Fiche terminologique n°33

TERME ÉTUDIÉ : mentor

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES:

SYNONYMES:

TERMES DÉCONSEILLÉS:

DOMAINES: éducation élémentaire et secondaire; éducation postsecondaire: orientation professionnelle

DÉ%FINITION: " A person who provides guidance and recommendations to a more junior person for courses of action and behavior."

CONTEXTE: "The mentor helps the mentee socialize into the profession, provides support, criticism, feedback and assists in career planning."

TERME ÉTUDIÉ : **mentor**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES:

SYNONYMES:

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DÉFINITION : «Personne établie dans une profession, servant de modèle et de conseillère à une autre qui envisage une carrière dans le même domaine ou y fait ses débuts.»

CONTEXTE:

* [Ad] motte est un enseignant d'expérience qui adhire, sur me base volontine, un programme de mentent. C'es (également un enseignant para développé une certaine expertise relationnelle et pédagogique et qui manifeste un intérêt pour le développement professionnel tout en étant disponible et ouvert d'espris. Les critères pour jumeler menton menteurés (not afficiere quar au fatinisé, descriment, menteurés (not afficiere quar affinisé, descriment, menteurés (not affirmés verancement) es a professionnel tout en étant disponible et ouvert d'espris. Les critères pour jumeler menton menteurés (not affirmés verancement) es a professionnel tout en étant disponible et ouvert d'espris. Les critères pour jumeler menton menteurés (not affirmés verancement) es a professionnel tout en étant disponible et ouvert d'espris. Les critères pour jumeler menton menteurés (not affirmés verancement) es a professionnel tout en étant disponible et ouvert d'espris. Les critères pour jumeler menton menteurés (not affirmés verancement) es a professionnel tout en étant disponible et ouvert d'espris. Les critères pour jumeler menton menteurés (not affirmés verancement) es a professionnel tout en étant disponible et ouvert d'espris. Les critères pour jumeler menton menteurés (not affirmés verancement) es a professionnel tout en étant disponible et ouvert d'espris de la criteria de la critèria de la criteria de

Bergevin, C. et Martineau S. Université du Québec à Trois-Rivières Le mentorat février 2007 application. (2012-08-05)

JUSTIFICATION: Dans la Grèce antique, le mot «mentor» désignait un homme possédant de longues années d'expérience de la politique, de la vie militaire ou de tout autre domaine professionnel et qui servait de guide aux jeunes envisageant une carrière dans un de ces domaines. Le Grand Larousse Encyclopédique définit «mentor» ainsi: «guide attentif et sage, conseiller expérimenté». Le Réseau retient le terme «mentor» dont les sens moderne et étymologique correspondent tout à fait au concept en matière d'orientation professionnelle et il propose de le traiter comme épicène. Par conséquent, le Réseau recommande le terme «mentor».

DATE DE RÉDACTION: février 1989